



## Annexe 8 : Critères de reconnaissance et laboratoires explicitement reconnus par le CGMA de ANPI

### Critères de reconnaissance

Les critères ci-dessous sont applicables pour la reconnaissance explicite des laboratoires pour la certification des produits sous la marque ANPI.

Les laboratoires signataires des accords de reconnaissance mutuelle existants dans le cadre de l'EFSG sont automatiquement reconnus pour les essais réalisés sous accréditation ISO 17025 et faisant l'objet de ces accords. La liste de ces laboratoires et essais peut être trouvée ici : <https://www.efsg.org/intrusion-alarm-systems>

Pour les autres essais et pour les autres laboratoires, la reconnaissance est conditionnée à :

- l'accréditation ISO 17025 du laboratoire pour ces essais
- un audit technique exécuté par le personnel ANPI et présentant des résultats positifs
- l'engagement de ce laboratoire à procéder périodiquement à des essais d'inter-comparaison avec ANPI
- la signature d'un accord de reconnaissance mutuelle prévoyant les inter-comparaisons et la possibilité d'audits techniques en fonction des nécessités (anomalies dans les rapports évalués, discordances lors des inter-comparaisons etc).

Les laboratoires ANPI sont automatiquement reconnus pour tous les essais pour lesquels ils sont accrédités par BELAC étant donné que la division certification peut à tout moment les auditer. De plus, les laboratoires ANPI sont également reconnus pour les essais non-couverts par l'accréditation BELAC mais qui ont fait l'objet d'un audit spécifique de la part de la division certification de ANPI.

### Matrice des laboratoires et essais explicitement reconnus

NORMES STANDARDS NORMEN	ANPI	CNPP	VdS	BRE	
EN 50131-2-2	X	X except §5, §6.10	X except §5, §6.10	X except §5, §6.10	
EN 50131-2-3		X except §5, §6.10	X except §5, §6.10	X except §5, §6.10	
EN 50131-2-4	X	X except §5, §6.10	X except §5, §6.10	X except §5, §6.10	
EN 50131-2-5		X except §5, §6.11		X except §5, §6.11	
EN 50131-2-6	X	X except §5, §6.10	X except §5, §6.10	X except §5, §6.10	
EN 50131-2-7-1					
EN 50131-2-7-2					
EN 50131-2-7-3					
EN 50131-2-8					
CLC/TS 50131-2-9					
CLC/TS 50131-2-10					
CLC/TS 50131-2-11					
EN 50131-3	X	X except §11.12, §11.13, §11.14 (salt mist cyclic End.)	X except §11.12, §11.13, §11.14 (salt mist cyclic End.)	X except §11.12, §11.13, §11.14 (salt mist cyclic End.)	
EN 50131-4	X				
EN 50131-5-3	X	X except §5.1.1		X except §5.1.1	



<b>NORMES STANDARDS NORMEN</b>	<b>ANPI</b>	<b>CNPP</b>	<b>VdS</b>	<b>BRE</b>	
EN 50131-6	X	X except §7.23 (salt mist cyclic End.), §7.24	X except §7.23 (salt mist cyclic End.), §7.24	X except §7.23 (salt mist cyclic End.), §7.24	
EN 50131-8					
EN 50131-10	X	X except §10.6	X except §10.6	X except §10.6	
EN 50136-1					
EN 50136-2	X	X except §9.4.5, §9.4.7, §9.4.11, §9.4.17	X except §9.4.5, §9.4.7, §9.4.11, §9.4.17	X except §9.4.5, §9.4.7, §9.4.11, §9.4.17	
EN 50136-3					
CLC/TS 50136-4					
CLC/TS 50136-9					
CEB T014	X				
CEB T014A	X				
CEB T031	X				
CEB T033	X				